

DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000

FR9301567 Vallée du Careï-collines de Castillon

DIRECTIVE " HABITATS-FAUNE-FLORE "

Note de synthèse



PRINCIPALES DATES LIEES A L'ELABORATION DU DOCOB

Etapes	Dates
Réunion COPIL 1 pour son installation officielle et désignation opérateur	13 novembre 2008
Réunion de cadrage : rendu des études faune et flore et validation scientifique	28 mai 2009
Présentation au groupe de travail CSRPN du Tome 1 «Diagnostic, enjeux et objectifs»	18 octobre 2013
1 ^{er} COPIL : présentation Tome 0 et validation du Tome 1 «Diagnostic, enjeux et objectifs»	9 janvier 2014
Groupes de travail techniques « Activités sportives et aménagements », « Gestion forestière » et « Activités agro-pastorales »	6 février 2014
2 ^{ème} COPIL : présentation et validation du Tome 2 « Plan d'actions »	5 juin 2014

Maître d'ouvrage

- ⇒ MEDDE – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et de Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA).
- ⇒ Suivi de la démarche : Armelle SIMONNET-DELETTRE, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Financement du DOCOB

Union Européenne (FEADER) : 50%
Etat français : 50%

Opérateur N2000

Structure : Communauté d'agglomération de la Riviera française
Chargés de mission : Loïc GARGARI/Rhomé GUIRAMAND

Rédaction du DOCOB

Rédaction/coordination/cartographie : Loïc GARGARI/Rhomé GUIRAMAND

Contributions au diagnostic écologique : Office National des Forêts (ONF) ; Conservatoire d'Espaces Naturels PACA (CEN PACA) – ex CEEP, Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM), Groupe Chiroptères de Provence (GCP), Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles (CBNMED).

Validation scientifique : Sebastien SANT

Cartographies (ensemble du document)

Cartographies réalisées par :
Syndicat mixte du SCoT de la Riviera française et de la Roya/CARF, CEN PACA, CERPAM, ONF, GCP

Crédits photographiques

Syndicat mixte du SCoT de la Riviera française et de la Roya/CARF, CEN PACA, ONF, GCP, CERPAM

Références à utiliser

GARGARI.L, GUIRAMAND.R - SITE NATURA 2000 FR9301567 « Vallée du Careï-collines de Castillon » - Document d'objectifs - Note de synthèse. Communauté d'agglomération de la Riviera française. Menton, 2014, 28p.

Sommaire

Introduction	4
I. PRESENTATION GENERALE DU SITE NATURA 2000 « VALLEE DU CAREÏ-COLLINES DE CASTILLON »	5
A. LE RESEAU NATURA 2000 ET LA DIRECTIVE HABITATS	5
1. <i>La directive Habitats</i>	5
2. <i>Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation</i>	5
B. LE SITE « VALLEE DU CAREÏ-COLLINES DE CASTILLON »	6
II. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC	8
A. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE DU SITE.....	8
1. <i>Inventaire des habitats naturels</i>	8
2. <i>Inventaire des espèces végétales</i>	9
3. <i>Inventaire des espèces animales</i>	9
B. DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE.....	10
III. ANALYSE ECOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE	13
A. FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE DU SITE	13
1. <i>Interrelations habitat espèce</i>	14
2. <i>Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels</i>	15
B. ETAT DE CONSERVATION.....	15
1. <i>Etat de conservation des habitats</i>	15
2. <i>Etat de conservation des espèces</i>	15
a. <i>Etat de conservation des espèces végétales</i>	15
b. <i>Etat de conservation de la faune</i>	15
IV. ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION	17
A. LES ENJEUX DE CONSERVATION	17
B. LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES	17
1. <i>Préserver les milieux forestiers patrimoniaux</i>	17
2. <i>Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation</i>	18
3. <i>Préserver les milieux humides</i>	18
4. <i>Protéger les écosystèmes rocheux</i>	19
5. <i>Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce</i>	19
V. PLAN D' ACTIONS	23
A. PRESENTATION DU VOLET OPERATION NEL DU DOCUMENT D'OBJECTIFS	23
1. <i>Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)</i>	23
2. <i>Les mesures non contractuelles</i>	24
3. <i>La charte Natura 2000</i>	24
4. <i>Evaluation des incidences / évaluation environnementale</i>	24
B. OBJECTIFS ET STRATEGIE DE GESTION	24
Conclusion	27

Introduction

Natura 2000 est un réseau européen d'espaces représentatifs de la biodiversité européenne, visant à assurer la survie à long terme des habitats les plus précieux et des espèces les plus menacées d'Europe. La France a opté pour une démarche volontariste de gestion contractuelle des sites. L'objectif global est de « mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité ».

Pour cela, pour chaque site désigné, un document d'objectifs (DOCOB) doit être réalisé. Il s'agit d'un document stratégique de gestion du site élaboré par l'opérateur en lien avec le comité de pilotage local, tenant compte des spécificités locales, des exigences économiques, sociales, culturelles pour la définition des mesures de conservation des habitats et des espèces.

Le DOCOB du site « Vallée du Careï-collines de Castillon » concerne la mise en application de la directive « Habitats » (92/43/CEE). Il est constitué du tome 0 (données brutes), du tome 1 (synthèse des données brutes + enjeux et objectifs de conservation), du tome 2 (objectifs et mesures de gestion).

Ce présent document constitue la **note de synthèse finale** reprenant les principales informations issues des 3 tomes. C'est un outil qui permet une prise de connaissance rapide du site, de sa richesse et des enjeux en présence.

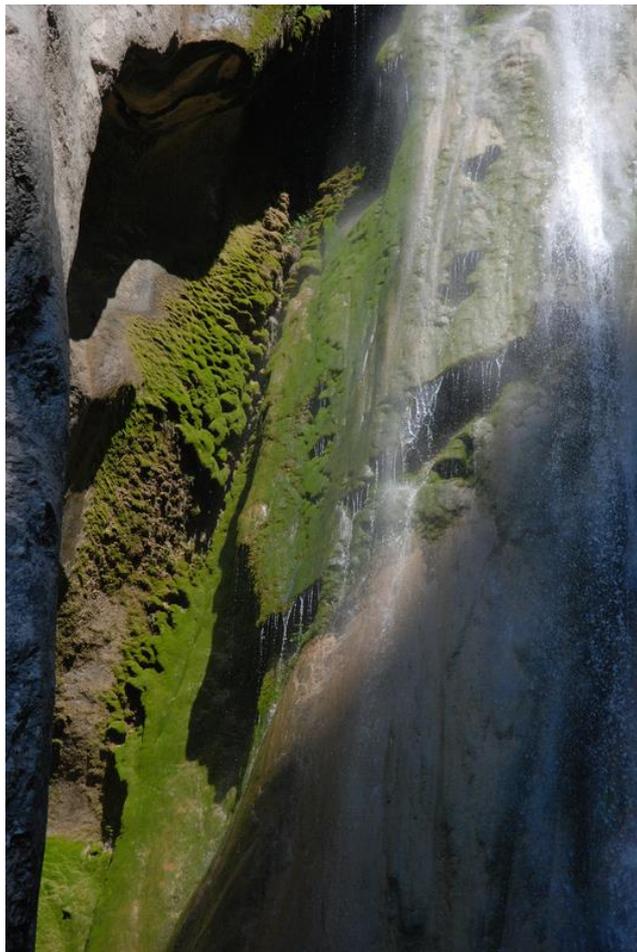


Photo 1 : formations de tuf dans la cascade de l'Oura (ONF 2011)

I. Présentation générale du site Natura 2000 « Vallée du Careï-collines de Castillon »

A. Le réseau Natura 2000 et la directive Habitats

Le réseau Natura 2000 est le réseau de sites naturels ayant pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire européen. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **environ 27 000 sites**. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1753 sites pour 12,55% du territoire terrestre**. Pour sa part, la région PACA est l'une des régions les plus riches en biodiversité avec 126 sites, répartis sur plus de 32 % de la surface régionale.

Les sites sont désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes :

- la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux »
- la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite **directive « Habitats »**.

Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles que celles de Berne ou de Bonn. Le site « Vallée du Careï-collines de Castillon » fait partie de la **directive « Habitats »**.

1. La directive Habitats

La directive « Habitats » est une directive de gestion. C'est une **démarche avant tout contractuelle** : les modes de gestion de type conventionnel ou contractuel, intégrant des activités humaines compatibles avec la préservation de la diversité biologique seront recherchés et privilégiés. La définition des modes de gestion et leur mise en œuvre doivent faire l'objet d'une **concertation avec tous les interlocuteurs concernés**, dont les représentants des propriétaires.

La directive est constituée de 6 annexes déterminant la liste des habitats naturels d'intérêt communautaire et prioritaires ainsi que la liste des espèces d'intérêt communautaire.

2. Le document d'objectifs (DOCOB) et sa démarche de concertation

L'application de Natura 2000 en France se traduit par une **démarche de concertation** pour chaque site, à travers l'élaboration d'un document de gestion dit Document d'Objectifs (DOCOB), permettant de rassembler les acteurs locaux concernés par le site, de définir ensemble les enjeux naturalistes et socio-économiques et les mesures de gestion à adopter pour la préservation du patrimoine biologique d'intérêt communautaire dans un **objectif de développement durable et d'harmonisation avec les activités humaines**. Le Document d'objectifs est réalisé et animé par l'opérateur (le Syndicat Mixte du SCoT ici) sous le contrôle de l'Etat et sous la responsabilité du comité de pilotage du site présidé par le Préfet et en concertation avec les collectivités territoriales, les propriétaires, les exploitants et autres partenaires locaux concernés.

C'est un outil de mise en cohérence des actions publiques ou privées qui ont des incidences sur le site et faisant foi des mesures décidées localement pour le maintien ou le rétablissement des habitats dans un état de conservation favorable. Il est donc le document de référence et une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. Ce document est composé en **trois parties** :

- Tome 0 : inventaire des habitats et espèces et des activités socio-économiques
- Tome 1 : déterminer hiérarchiser les enjeux et objectifs de conservation
- Tome 2 : définir des objectifs de gestion et leurs mesures de manière concertée

B. Le site « Vallée du Careï-collines de Castillon »

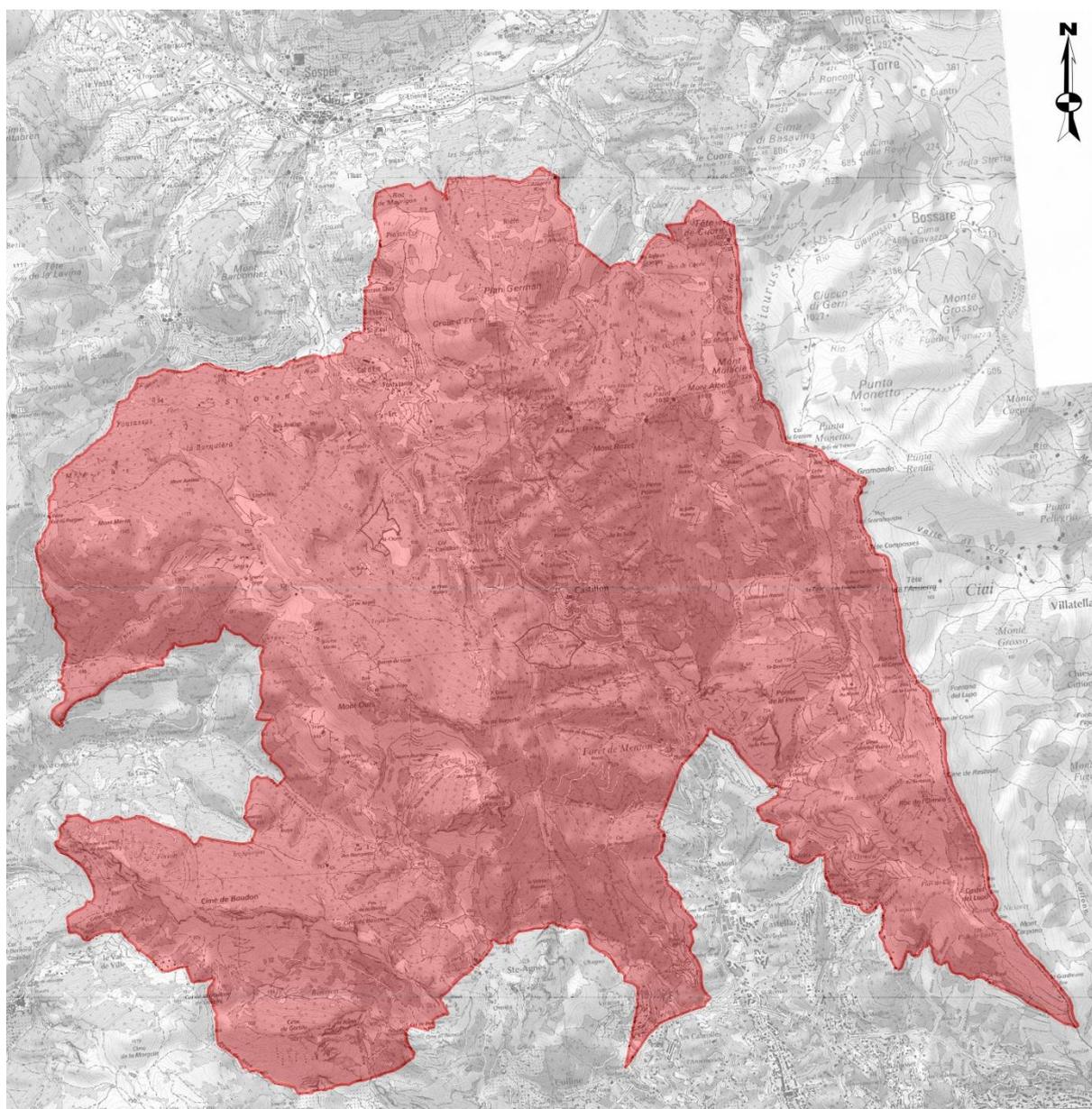
Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques du site :

Nom officiel du site Natura 2000	Vallée du Careï-collines de Castillon
Date de transmission de la ZSC (pSIC, SIC)	Proposition décembre 1998, désignation le 2 juin 2010
Désigné au titre de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE	Non
Désigné au titre de la Directive « Habitats, faune et flore » 92/43/CEE	Oui
Numéro officiel du site Natura 2000	FR 9301567
Localisation du site Natura 2000	Provence Alpes Côte d'Azur, Alpes-Maritimes
Superficie officielle (FSD) du site Natura 2000	4 817 ha
Préfet coordinateur	Alpes-Maritimes
Président du comité de pilotage du site Natura 2000 désigné pendant la période de l'élaboration du Docob	M. Philippe RION, Maire de Castillon
Structure porteuse/Opérateur	Syndicat Mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de la Riviera Française et de la Roya
Prestataires techniques	CEN PACA, CERPAM, GCP, ONF, CBNM
Composition du comité de pilotage du site Natura 2000	Par arrêté préfectoral
Communes concernées	Castellar, Castillon, Gorbio, Menton, Peille, Sainte-Agnès, Sospel
Population totale des communes	38 472 habitants
Parcs nationaux	<i>Parc National du Mercantour</i>
ZNIEFF de type I	N° 06-116-126 Tête de Cuore - Mont Mulacié N° 06-100-124 Mont Farghet - col de Braus N° 06-100-123 Sainte-Agnès
ZNIEFF de type II	N° 06-116-100 Chaînon frontaliers de Sospel à Menton
Altitude	110min à 1364max 782 en moyenne
Régions biogéographiques	Méditerranéenne
Qualité et importance	Riche en habitat d'intérêt communautaire remarquable et important pour des espèces à fort endémisme telles que la nivéole de Nice ou le phyllodactyle d'Europe.
Vulnérabilité	Bon état de conservation. Vulnérabilité liée à la déprise agricole et à la pression d'urbanisation

Tableau 1 : fiche synthétique du site Natura 2000 " Vallée du Careï-collines de Castillon "



Photo 2 : Spéléropès Strinati sur le site (CEN PACA 2010)



Carte 1 : localisation du site FR9301567 Vallée du Careï-collines de Castillon (IGNscan25)

Situé dans la partie la plus orientale du département des Alpes-Maritimes, le site « Vallée du Careï-collines de Castillon » (4817 ha) a la particularité d'être relativement proche de la Méditerranée et de posséder des sommets culminant à plus de 1000m d'altitude. Le relief du site est **extrêmement contrasté**, à l'image du département. Bien que proche de la mer, le site ne s'étend pas sur la frange littorale mais sur le **moyen pays**. Le point situé à l'extrême Sud-Est du site se trouve à seulement 1 km de la Méditerranée alors que l'altitude s'élève déjà à 500m. De là, l'altitude continue à s'élever le long de la crête frontalière pour rapidement dépasser les 1000 m avant d'atteindre le point culminant du site, le Gramondo (1378 m). Les altitudes s'élèvent à nouveau à l'Ouest du Careï mais de manière moins prononcée avec des sommets plus épars atteignant là encore des altitudes élevées. Principal cours d'eau du territoire, **le Careï** prend sa source au col de Castillon et se jette à Menton où il est en grande partie couvert. Sa longueur est d'environ 9 km. Il est alimenté par de nombreux vallons, affluents principalement de la crête frontalière. Sur ces portions, la pente assez importante induit un régime d'écoulement torrentiel. Souvent à sec, dans sa partie basse, il peut se révéler être un torrent redoutable lors d'épisodes pluvieux conséquents.

En raison de la proximité de la mer et de la montagne, du fort dénivelé et des différences d'exposition, il existe une **grande variabilité dans les températures et les précipitations**.

En général, les précipitations annuelles sont assez importantes dans le secteur (1000 à 1200 mm par an) sur ces reliefs exposés aux vents marins qui amènent les pluies. Elles sont marquées par de grandes irrégularités qui caractérisent le climat méditerranéen : sécheresse en été et épisodes pluvieux intenses en automne et dans une moindre mesure au printemps. L'ensemble de ces conditions renforcent les aléas présents sur le site. Mouvements de terrain, inondation, séisme et incendie constituent les risques naturels auxquels sont exposées les communes.

L'ensemble des conditions présentent sur le site favorisent également **la biodiversité**. Le site se situe principalement dans le domaine biogéographique méditerranéen mais sa position charnière avec le domaine alpin contribue à cette richesse. Trois étages de végétation ont été reconnus sur le site, lors de la campagne de cartographie des habitats naturels : étage thermoméditerranéen (très rare), étage mésoméditerranéen, et étage supraméditerranéen.

II. Etat des lieux et diagnostic

A. Diagnostic écologique du site

Le diagnostic d'un site se fait en **3 phases** :

- recensement préalable des connaissances scientifiques existantes sur le site
- réalisation des inventaires complémentaires
- analyse écologique du site

L'objectif de la phase d'inventaire est de décrire les **caractéristiques écologiques** du site : liste et cartographie des habitats naturels et habitats d'espèces, de la faune et de la flore puis enfin leur état de conservation. Cet état des lieux servira de référence pour mesurer ensuite l'évolution du site, notamment à l'issue de la période de 3 ans de mise en œuvre du DOCOB.

Sur la base des données scientifiques collectées, l'analyse écologique du site portera sur la synthèse des connaissances biologiques, les fonctionnalités écologiques du site et l'état de conservation.

1. Inventaire des habitats naturels

14 habitats d'intérêt communautaire dont 4 habitats prioritaires sont présents sur ce site et couvrent une surface totale de 1100 hectares environ soit 23% du site. Ces habitats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Type d'habitat	Code UE	Intitulé habitat	Surface occupée	SR(1) actualisée
Habitats à fourrés sclérophylles (matorrals)	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	28,7	C
	5330	Fourrés thermoméditerranéens et présteppiques	1,9	C
Habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6110	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'<i>Alyso-Sedion albi</i>*	8,3	C
	6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	27,6	C
	6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea	0,9	C
	6420	Prairies méditerranéennes à hautes herbes et joncs (<i>Molinion-Holoschoenion</i>)	3	C
Habitat de tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7220	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion)*	0,2	C

Type d'habitat	Code UE	Intitulé habitat	Surface occupée	SR(1) actualisée
Habitats rocheux	8130	Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	102,2	C
	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	77,4	C
	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	-	-
Habitats forestiers	91E0	* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	3	C
	9260	Forêts de <i>Castanea sativa</i>	42,9	C
	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	727,4	C
	9540	Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	78,2	C

Tableau 2 : habitats d'intérêt communautaire sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (ONF 2011)

(1)Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

Le site « Vallée du Careï-collines de Castillon » est très important pour ces 4 habitats naturels prioritaires.

2. Inventaire des espèces végétales

Le site « Vallée du Careï-collines de Castillon » présente un **intérêt exceptionnel pour la flore vasculaire**. Sont détaillées dans le tableau suivant les espèces de l'annexe II de la Directive Habitats présentes sur le site.

Code UE	Taxon	Annexe	PR (1) avant inventaire	PR (1) actualisé
1474	<i>Aquilegia bertolonii</i>	II	B	C
1656	<i>Gentiana ligustica</i>	II	A	C
1386	<i>Leucojum nicaense</i>	II	-	C
	<i>Lilium pomponium</i>	V		
	<i>Ruscus aculeatus</i>	V		

Tableau 3 : les espèces végétales sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (ONF 2011)

(1)Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative

Trois espèces de l'annexe II sont présentes sur ce site : la Gentiane de Ligurie, la Nivéole de Nice et l'Ancolie de Bertoloni.

3. Inventaire des espèces animales

Les données de terrain collectées sont issues de prospections sur le terrain géographiquement échantillonnées au sein du périmètre du site dans les milieux potentiellement favorables pour les espèces d'intérêt communautaire figurant à l'annexe II de la Directive « Habitats ». Les espèces d'intérêt patrimonial (protections internationale, nationale et régionale, espèces figurant sur la liste ZNIEFF PACA...) et les espèces rares pour le département ou remarquables pour le site sont également notées mais ne font pas l'objet de prospection spécifique. Ces inventaires ont permis de trouver **13 espèces d'intérêt communautaire**. Ces espèces sont recensées dans le tableau ci-dessous.

Faune	Espèces de l'annexe II	Autres espèces
Chiroptères	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	8 espèces de l'annexe IV
	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	

	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>)	
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	
Entomofaune	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	3 espèces de l'annexe IV et 3 autres protégées au niveau national
	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	
	Noctuelle des peucédans (<i>Gortyna Borelii</i>)	
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus Cervus</i>)	
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	
	Laineuse du prunellier (<i>Eriogaster catax</i>)	
Reptiles/amphibiens	Spéléropès de Strinati (<i>Speleomantes Strinati</i>)	5 espèces relevant de l'annexe IV et 9 autres espèces de reptiles/amphibiens. <i>toutes les espèces de reptiles et amphibiens sont protégées sur le territoire national et sont considérées comme patrimoniales</i>
	Phyllodactyle d'Europe (<i>Euleptes europaea</i>)	

Tableau 4 : espèces animales sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (source: CEN PACA 2010)

Au regard de ces éléments, le site Natura 2000 « Vallée du Careï-collines de Castillon » apparaît donc comme très important pour la conservation de la faune d'intérêt communautaire.

A noter la présence potentielle du barbeau méridional et du blageon. En plus de ces deux espèces, les vallons du Careï abritent de manière avérée des populations de truite fario et d'anguille européenne. Il convient également de mentionner la présence sur le site (ou à proximité) **d'autres éléments biologiques** qui viennent conforter l'enjeu fort de conservation au niveau local. Notamment la présence d'espèces de mollusques patrimoniales, endémiques et/ou protégées selon la liste nationale ainsi que plusieurs espèces de rapaces diurnes et nocturnes protégés.

B. Diagnostic socio-économique du site

La spécificité de Natura 2000 est de prendre en compte la **réalité socio-économique du site**. Le but de ce diagnostic est de répertorier les activités anthropiques sur le secteur concerné, afin de voir quelles interférences elles pourraient avoir avec le milieu naturel.

Les activités humaines se répartissent en **trois grandes catégories** sur le site « Vallée du Careï-collines de Castillon » : **l'agropastoralisme, la gestion forestière et les activités de sports et de loisirs.**

- ✓ L'agropastoralisme occupe une place secondaire dans l'activité économique des communes concernées. Toutefois, les surfaces utilisées sont importantes, notamment pour la **culture de l'olivier et l'activité pastorale**. Ces activités en fort déclin les dernières décennies se sont stabilisées ces dernières années grâce à une production orientée vers la **qualité et la valorisation du terroir**. Les pratiques de production sont donc majoritairement traditionnelles, raisonnées ou biologiques et ont un **effet bénéfique sur le milieu**. En effet, l'agropastoralisme permet de **freiner l'embroussaillage** des milieux ouverts et de **limiter ainsi le risque incendie et la perte de biodiversité**. Il a aussi une fonction de coupure verte d'urbanisation, structurant et diversifiant l'espace offrant ainsi une **mosaïque de milieux** aux espèces animales et végétales.
- ✓ Le site possède une importante surface couverte par les milieux forestiers. Sur 1425 ha de forêts communales, 43% sont destinés à des fins de production. Malgré ce chiffre, les forêts du site sont très peu productives et la **récolte de bois est très faible**. Outre la faible qualité de bois liée aux attaques sanitaires et dégâts de guerre, les passages successifs d'incendie et les éboulements sur certains secteurs dégradent encore la situation. Enfin, les **conditions d'exploitation sont difficiles** du fait de certains accès difficiles et des conditions météorologiques hivernales assez

rudes. Ces limites tendent toutefois à s'atténuer depuis plusieurs décennies sous l'impulsion de plans de gestion visant à **réhabiliter les espaces forestiers**.

- ✓ Plusieurs activités de sports et loisirs sont pratiquées sur le site :
- les **activités de randonnée pédestre et de V.T.T** sont particulièrement prisées et les collines et sommets du moyen-pays sont parsemés de sentiers et pistes permettant une pratique variée pour tous types d'utilisateurs,
- les **activités motorisées** (4x4, quads, motos) sur les pistes autorisées ou sur les sentiers et voies non autorisées. Une structure pour la pratique du motocross est présente en limite sud de site,
- d'autres activités telles que **l'escalade, le canyoning, la spéléologie et le vol libre** sont pratiquées sur le site et en périphérie immédiate. Parmi ces activités localisées, seule l'escalade concentre une fréquentation importante sur le secteur Testa Della.
- Le site se trouve dans un secteur à **fort potentiel touristique**. Toutefois, le tourisme est majoritairement tourné vers le balnéaire, l'histoire et la culture. Cette particularité peut néanmoins déboucher sur une augmentation de la fréquentation et une structuration des pratiques.

A ajouter à ce constat, les **menaces liées à la pression foncière** favorisant une extension de l'urbanisation parfois inadéquate. Depuis plusieurs années, on constate que la superficie occupée par l'urbanisation a augmenté au détriment des espaces agricoles. Ainsi faudra-t-il porter une attention toute particulière à **l'évolution des documents de planification**. Toutefois, les possibilités d'extension de l'étalement urbain sont limitées principalement à cause des contraintes réglementaires, naturelles et paysagères.

Enfin, la pression urbaine exercée sur certaines franges du site et le fait que celui-ci soit traversé par de nombreuses voies de communication dont certaines importantes favorisent les **dépôts sauvages** autour et entre les noyaux de population.

Le tableau ci-dessous regroupe les différentes activités présentes sur le site et leurs interactions avec le milieu.



Photo 3 : contraste entre le littoral urbanisé et les premiers contreforts du site (CARF)

Activité	Caractéristiques	Impact	Commentaire	Point de vigilance
Gestion forestière	Surface forestière de 1425 ha dont 43% à des fins de production. Malgré ce chiffre, les forêts du site sont très peu productives et la récolte de bois est très faible.	Généralement positif	Le bois est de faible qualité du fait des attaques sanitaires et dégâts de guerre. Les passages successifs d'incendie et les éboulements sur certains secteurs dégradent encore la situation. L'ONF a mis en place ces dernières décennies des plans de gestion visant à réhabiliter les espaces forestiers.	La qualité des peuplements étant en voie d'amélioration, les coupes pourraient être plus nombreuses à l'avenir. Il conviendra de tenir compte des objectifs de conservation. L'ouverture de pistes sera aussi à surveiller. Ne pas favoriser les espèces exogènes.
Activités agropastorales	10 unités pastorales réparties sur les communes de Castellar, Peille, Sainte-Agnès et Sospel, occupées par 10 éleveurs ovins, caprins principalement sur un total de 1670 ha. Présence d'arboriculture et maraîchage.	Généralement positif	Le pastoralisme tel qu'il est pratiqué actuellement a des effets positifs sur le site Natura 2000 en permettant notamment de maintenir les milieux ouverts face à une menace d'embroussaillage. Malgré la déprise agricole, les oliveraies sont encore assez présentes, les autres exploitations étant plus marginales. Forte valeur patrimoniale de l'agrumiculture.	Conflits d'usages avec les activités motorisés, et de chasse pour le pastoralisme. Certaines infrastructures sont à améliorer (bâti, accès à l'eau). Pour l'agriculture, s'assurer de l'emploi d'un modèle extensif. Veiller à accompagner les modifications d'usage des sols lors de la reconquête d'espaces agricoles sur les espaces naturels.
Activités industrielles	Zone d'activité du Careï et de Sospel à proximité non immédiate et sans impact	Supposé neutre	Un projet d'extension de la zone d'activité du Careï est à l'étude. Une étude d'incidence sera probablement à fournir, bien que le projet se situe hors périmètre	Réalisation d'une étude d'incidence pour le projet en cours. Veille pour détecter d'autres projets potentiels.
Aménagement du territoire, urbanisme et population résidente	Excepté le village de Castillon, les centres urbains sont à l'extérieur du site. La pression foncière est forte sur les franges sud du site. Ce dernier est traversé par plusieurs pistes et un axe routier principal.	Négatif	Plusieurs projets de densification ou d'urbanisation sont prévus sur la majorité des communes. Il sont généralement situés en limite de site. La rd 2566 est un axe important de circulation, ce qui induit des travaux d'entretien et des aménagements potentiels.	S'assurer lors des révisions des POS/PLU/SCoT de leur conformité avec les objectifs de conservation. Surveiller les aménagements sur les axes routiers et itinéraires. Interventions concernant les lignes électriques.
Chasse et pêche	Il existe une société de chasse par commune (excepté Castillon) et le site est majoritairement inclus dans l'AAPMA de Sospel	Généralement neutre	Il n'y a pas de pêche sur le périmètre du site. Le gibier est présent en nombre et en diversité sur les communes du site.	Conflit d'usage entre éleveurs et chasseurs sur certains secteurs. Les interventions et ouvertures de milieux réalisées par les associations de chasse seraient à coordonner avec l'opérateur.
Tourisme	Activité importante pour toutes les communes et surtout pour Menton. C'est le moteur économique du secteur.	Généralement neutre	Les communes du site sont touristiques, voire très touristiques pour certaines. Hormis le trafic induit par cette fréquentation, le milieu naturel reste encore à l'écart d'un tourisme axé sur le balnéaire et le culturel	Surveiller les variations de fréquentation sur le site et notamment auprès des prestataires de sports et loisirs
Activités de sports et loisirs	Les communes du site possèdent des espaces naturels très riches qui sont le lieu de plusieurs activités.	Neutre à négatif	Il existe de nombreux sentiers de randonnée balisés traversant le site dont la fréquentation peut être importante. Le V.T.T et les manifestations sportives d'envergure (trail) emprunte en partie ces axes. L'escalade se concentre surtout sur la Testa Della. La spéléologie et le canyoning sont marginales mais peuvent avoir des incidences (respectivement chiroptères et tufs). Les activités motorisées sont la principale problématique (dégradations).	S'assurer d'une fréquentation adaptée pour les sentiers du site. Veille sur les manifestations sportives. Adapter la pratique de l'escalade aux enjeux de conservation. Les activités de spéléologie et canyoning sont marginales mais les enjeux sont forts. Veiller au respect de la réglementation pour les pratiques motorisées.
Pratiques sauvages	Abandon de détritit constaté à proximité des axes de circulation et dans les vallons	Négatif	Des déchets s'accumulent sur certains points noirs identifiés (bordure de rd 2566). Le hors piste est également constaté sur certains secteurs.	Dégradation d'habitats d'intérêt communautaire et notamment des yeuseraies à frêne à fleurs. Pollution potentielle de la ressource en eau et menaces sur les habitats associés (tufs). Dérangement de la faune.

Tableau 5 : activités anthropiques et leurs impacts sur le site « Vallée du Careï-collines de Castillon »

III. Analyse écologique et fonctionnelle

Le site Natura 2000 « Vallée du Careï-collines de Castillon » est situé au cœur d'un **territoire à forte biodiversité**. Sa **position charnière** entre le littoral méditerranéen et les Alpes ligures ainsi que sa topographie contrastée offrent une **importante diversité d'habitats et d'espèces**. Les zones les plus riches en habitats d'intérêt communautaire et en espèces Natura 2000 sont le secteur du Col de la Madone de Gorbio/Cime de Baudon/Ravin du Ray, les chaînons de calcaires jurassiques du Mont Razet à la Pointe de la Penna, et de la Tête de Cuore (Sospel) jusqu'à la Cime de la Girarde sur Menton. Ajoutons à ces secteurs le versant Ouest de la pointe Siricocca et Col de Castillon qui abritent des habitats et espèces remarquables. Parmi les éléments les plus remarquables, on peut citer :

- les **pelouses méditerranéennes prioritaires** qui s'étendent sur les milieux ouverts calcaires de crêtes. Elles sont dépendantes de l'activité pastorale et menacées par l'urbanisation,
- la **présence de tuf** (habitat prioritaire) dans un état fonctionnel remarquable, notamment associés à la présence de cascades,
- les **forêts alluviales** à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*, à haute valeur patrimoniale et habitats d'espèces,
- les **gîtes de mise-bas ou d'hibernation des chiroptères** (tunnel du Pont de Cai, villa de la pisciculture, cabanon du vallon d'Ongrand, grotte des Maquisards),
- la présence de plusieurs **espèces animales rares et/ou endémiques** telles que le spélerpès de strinati, le phyllodactyle d'Europe, la noctuelle des peucédans et plusieurs mollusques,
- la présence de plusieurs **espèces végétales rares et/ou endémiques** telles que la nivéole de Nice ou la gentiane de Ligurie

Le site est situé à proximité du Parc National du Mercantour et de nombreux autres sites Natura 2000. De par la diversité de ses habitats et sa position, il pourrait contribuer à une certaine connectivité entre eux. La présence de certaines espèces sur plusieurs sites, français ou italiens, permet de mettre en avant cette hypothèse. Les lignes de crêtes et les fonds de vallées sont généralement empruntés pour les déplacements. Ces éléments suivent majoritairement un axe Nord-Sud sur le site. Plusieurs corridors principaux de déplacement peuvent être identifiés : la vallée du Careï, le vallon du Merlansson, le col de Castillon, la ligne de crête Baudon-Bauson, la ligne de crête Siricocca-Farguet et les lignes de crêtes frontalières.

A. Fonctionnalité écologique du site

Le site Vallée du Careï-collines de Castillon présente une grande diversité d'habitats offrant ainsi un **large potentiel d'accueil aux espèces animales et végétales**. Ces espèces utilisent ces habitats à des fins d'alimentation, de reproduction, de gîte ou tout simplement de transit. Le tableau ci-après permet d'identifier la fonctionnalité de chacun des habitats du site pour chacune des espèces faunistiques d'intérêt communautaire.



Photo 4 : habitat accueillant le damier de la succise en abondance, ainsi que la Noctuelle des peucédans

1. Interrelations habitat espèce

Les relations entre les habitats et les espèces sont décrites dans le tableau ci-dessous

		Code Natura 2000	Habitats d'intérêt communautaire et prioritaire*													Habitats d'origine anthropique										
			habitats à fourrés sclérophylles		habitats à formations herbeuses naturelles et semi-naturelles			habitat de tourbières	habitats rocheux		habitats forestiers						Parois rocheuses de bord de piste/route	Murets en pierre	Captage d'eau, ouvrages hydrauliques	Constructions et bâtiments traditionnels	Tunnels et autres cavités artificielles	Bâtiments militaires, blockhaus	Anciennes carrières			
Espèces de l'Annexe II			5210	5330	6110*	6210	6220*	6420	7220*	8130	8210	8310	91E0*	9260	9340	9540										
Flore	Ancolie de Bertoloni	1474									X															
	Gentiane de Ligurie	1656									X															
	Nivéole de Nice	1871		?			1				?				1											
Chiroptères	Grand rhinolophe	1304										? S-R	1 A-C	X A								1 S-R	1 S	? S		
	Petit rhinolophe	1303										1 S-R	1 A-C	X A										? S		
	Rhinolophe Euryale	1305										? S-R	1 A-C	X A									1 S	? S		
	Minioptère de Schreibers	1310										? S-R	1 A-C	X A									1 S	? S		
	Murin à oreilles échanquées	1321										? S-R	1 A-C	X A								1 S-R		? S		
Reptile / amphibien	Phyllodactyle d'Europe	1229								2T	1T							1T	2T			1T		2T	1T	
	Spelerpès de Strinati	1994									1T	1T						1T	1T	1T			1T	1T	1T	
Insectes	Damier de la Succise	1065				1 A-R				X																
	Laineuse des pruneliers	1074																								
	Ecaille chinée	1078	2 A-R			2 A-R		2 A-R				X	X		?	?										
	Lucane cerf-volant	1083											? A		2 A-R	? A										
	Grand capricorne	1088													2 T											
	Noctuelle des peucédans	4035				2 A-R																				

Tableau 6 : interdépendances habitats/espèces établies à partir des résultats bruts et des conclusions des inventaires faune flore (CEN PACA, ONF, GCP)

S	stationnement, refuge, hibernation	1	habitat important
A	alimentation	2	habitat secondaire
R	reproduction	x	habitat fréquenté
C	corridors déplacements	?	habitat potentiel
T	toutes fonctions confondues		

Il est ainsi possible d'identifier les habitats les plus riches en espèces de l'annexe II :

- 8210 avec 5 espèces recensées
- 9340 assez répandu sur le site avec 4 espèces recensées
- 91E0*, important car servant principalement de corridor aux espèces de chauves-souris
- 6210 avec 3 espèces d'insectes recensées dont la Noctuelle des Peucédans

Enfin, il faut noter l'importance prépondérante des habitats d'origines anthropiques en tant qu'habitats de 7 espèces de l'annexe II.

2. Interrelations entre habitats/espèces facteurs humains et naturels

Le principal facteur impactant ou susceptible d'impacter les habitats est l'activité pastorale. **Le maintien d'une activité pastorale raisonnée permettra de conserver les habitats de formation herbeuse en évitant la fermeture des milieux.** Le site doit aussi faire face à une **pression foncière** sur sa partie sud principalement, mais également autour du village de Castillon ou Peille où une extension de l'urbanisation est probable. **La gestion forestière, les aménagements** (rénovation du patrimoine bâti, entretien), **les activités de sports et loisirs** (problèmes liés aux activités motorisées et perturbations potentielles liées au canyoning, à l'escalade ou à la spéléologie) et **les pratiques sauvages** (dépôts d'ordures) sont également susceptibles d'avoir un impact sur les habitats du site. Enfin les aléas incendie, inondation et mouvement de terrain peuvent également avoir un impact sur la dynamique des milieux. Le site possède un grand nombre d'unités pastorales. Des conflits sont signalés avec certains chasseurs et pratiquants d'activités motorisées.

B. Etat de conservation

1. Etat de conservation des habitats

Lors des prospections de terrain, l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et prioritaires a été évalué « à dire d'expert » en tenant compte de divers critères : typicité, représentativité, statut de la population, dynamique, facteurs évolutifs. L'état de conservation est classé en **quatre types de valeur** : excellent, bon, moyen ou non évalué. Globalement, les différents habitats d'intérêt communautaire et prioritaire du site sont dans un **bon état de conservation**.

On peut toutefois noter quatre principaux facteurs qui impactent l'état de conservation :

- la **dynamique progressive** qui menace les habitats de pelouse et qui dépend en grande partie de l'activité pastorale
- la pression exercée par **l'urbanisation et les risques d'aménagement**
- les **prélèvements et pollutions** sur les milieux humides
- la **surfréquentation** notamment par les activités motorisées



Photo 5 : Nivéole de Nice (ONF 2011)

2. Etat de conservation des espèces

a. Etat de conservation des espèces végétales

L'état de conservation de la Gentiane, de l'Ancolie de Bertoloni et de la Nivéole de Nice **est bon**. La Gentiane de Ligurie est concernée par le pastoralisme et la Nivéole de Nice par une pression d'urbanisation forte.

b. Etat de conservation de la faune

L'état de conservation de ces espèces est **généralement bon**, même si le niveau de connaissance est parfois insuffisant pour s'en assurer. Il conviendra notamment **d'approfondir les connaissances** pour le phyllodactyle d'Europe, la noctuelle des peucédans et les chiroptères. La dynamique naturelle des habitats influe de manière importante plusieurs espèces. Le tableau ci-dessous détaille les caractéristiques pour chaque espèce.

Espèce	Remarques	Etat de conservation
rand rhinolophe	145 individus en reproduction ; 8 individus en estivage ; environ 100 individus en hibernation; Peu de gîtes occupés. Population très sensible. Gîtes exposés et dérangés. Zone de chasse en période de reproduction. L'espèce peut être menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâtis et cavernicoles), la dégradation des milieux semi-ouverts et boisés et l'utilisation non raisonnée de produits antiparasitaires sur le bétail.	Défavorable-inadéquat
Petit rhinolophe	70 individus en reproduction ; 2 individus en estivage ; 2 individus en hibernation. Attention à la pérennité des sites. Peu de gîtes occupés. Population sensible. Zone de chasse en période de reproduction. L'espèce peut être menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâtis et cavernicoles) et la dégradation des milieux semi-ouverts et boisés.	Favorable
Murin à oreilles échancrées	120 individus en reproduction ; 1 individu en estivage. Attention à la pérennité du site. Un seul gîte occupé. Hibernation inconnue. Population très sensible. Zone de chasse en période de reproduction. L'espèce peut être menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâtis et cavernicoles) et la dégradation des milieux forestiers.	Favorable
Rhinolophe euryale	Espèce contactée sur le site. Effectif et statut inconnu. Perspectives inconnues. Zone de chasse en période estivale.	Non évalué
Minioptère de Schreibers	Environ 10 individus en estivage ; 30-50 individus en transit automnal. Un gîte connu. Perspectives inconnues. Zone de chasse en période estivale et automnale	Non évalué
Phyllodactyle d'Europe	L'état actuel des connaissances sur les populations de Phyllodactyle d'Europe ne permet pas de définir un état de conservation pertinent. Un travail de fond sur la répartition très détaillée des populations identifiées et leur suivi permettrait une meilleure évaluation de l'état de conservation local. Par ailleurs, il est évident que le caractère relictuel de ces métapopulations continentales, probablement isolé entre elles, en fait une espèce vulnérable nécessitant une attention particulière.	Inconnu
Spélerpès de Strinati	Les données récoltées sur une fraction importante du site sont nombreuses (216 observations). Toutefois, le niveau d'endémisme de cette espèce augmente sa vulnérabilité face à des sources de perturbations, ce qui nécessite une surveillance et un suivi des populations.	Bon
Damier de la succise	Les milieux propices à l'espèce sont bien représentés sur le site et les effectifs sont particulièrement importants. La fermeture des milieux en cours (nombreux secteurs de friches ou landes) pourrait provoquer une importante réduction de territoire à moyen terme.	Bon
Noctuelle des peucédans	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore préliminaires. La plante hôte est assez bien représentée. Le principal facteur agissant sur l'état de conservation de l'espèce sur le site est la fermeture des milieux par disparition des activités pastorales. Ceci constitue une menace importante à moyen terme. La population est relativement importante.	Assez bon
Lucane cerf-volant	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore faibles. L'espèce est principalement concernée par la conservation des nombreux milieux forestiers, exploités ou non, et en particulier de ceux de la partie nord du site (feuillus et en particulier secteurs à Chêne pubescent).	Probablement bon

Grand capricorne	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore faibles. L'espèce est principalement concernée par la conservation des chênaies et des chênes isolés, en particulier dans la partie nord du site (secteurs à Chêne pubescent). Dans la partie sud, le Chêne pubescent est remplacé par le Chêne vert, qui semble moins favorable au Grand Capricorne.	Probablement bon
Laineuse des pruneliers	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore préliminaires. Les secteurs réellement favorables à l'espèce ne sont pas rares mais localisés, et que les menaces relativement sont faibles à moyen terme	Probablement assez bon
Ecaille chinée	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore faibles. Les milieux propices à l'espèce sont assez bien représentés sur le site. Aucun facteur très défavorable n'est identifié.	Probablement assez bon

Tableau 7 : état de conservation des espèces animales sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (source CEN PACA 2010)

IV. Enjeux et objectifs de conservation

A. Les enjeux de conservation

Un enjeu de conservation résulte du **croisement entre une « valeur patrimoniale » d'une part et un « risque/menace » d'autre part**. L'enjeu de conservation est évalué pour chaque habitat et espèce relevant spécifiquement de Natura 2000, selon une typologie semi-quantitative (très fort, fort, moyen, faible). Les autres éléments patrimoniaux, non directement concernés par Natura 2000 ne doivent pas être pris en compte dans cette analyse.

Les éléments biologiques évalués sont ensuite hiérarchisés, afin de mettre en évidence ceux constituant un enjeu majeur pour le site et de mieux évaluer l'urgence des mesures à prendre. La définition des enjeux est réalisée selon une **entrée exclusivement naturaliste** : conservation des habitats et des espèces.

B. Les objectifs de conservation des habitats et des espèces

Après identification et hiérarchisation des enjeux de conservation, les objectifs de conservation sont **définis et hiérarchisés**. Les objectifs de conservation découlent donc des enjeux de conservation et traduisent à l'échelle du site, la déclinaison de l'objectif ultime de Natura 2000 : **préserver la biodiversité**. Les objectifs de conservation qui ont été choisis regroupent à la fois des habitats et des espèces présentes sur le site « Vallée du Careï-collines de Castillon ».

1. Préserver les milieux forestiers patrimoniaux

Les milieux forestiers constituent **l'enjeu principal** du site Natura Vallée du Careï-collines de Castillon. Ces milieux abritent quatre habitats dont un d'intérêt prioritaire et un grand nombre d'espèces de l'annexe II. Les habitats forestiers sont **les plus répandus** sur le site puisqu'ils représentent 80% des habitats d'intérêt communautaire. Ils constituent **la principale ressource de biodiversité** et concentrent de nombreux enjeux.

OCMF 1 : Conserver l'habitat 9340, bien répandu sur le site et divisé en deux entités, est important pour les insectes saproxylophages (lucane cerf-volant, grand capricorne). Les yeuseraies à frêne à fleur sont présentes uniquement dans le département des Alpes-Maritimes en France. Les yeuseraies à genévrier de Phénicie des falaises continentales abritent une station de Nivéole de Nice à proximité du col de Castillon.

Cette station représentant environ 2% de l'effectif global de l'espèce est un enjeu majeur du site à préserver absolument.

OCMF 2 : Protéger l'habitat prioritaire 91E0*, milieu de chasse de nombreuses espèces de chiroptères. Gîtes potentiels et rôle de corridor. Ces berges abritent également des espèces endémiques et protégées. Il faudra donc veiller à protéger les berges des vallons concernés (Sambora, Ray) de tout aménagement ou pollution pour protéger cet habitat peu répandu.

OCMF 3 : Conserver les habitats forestiers 9260 fréquentés par les chiroptères pour leur activité de chasse. Habitat potentiel pour les insectes saproxylophages et gîte potentiel pour les chiroptères forestiers. Cet habitat pourrait être confronté au Cynips du châtaignier, ravageur, provoquant d'importants dégâts.

OCMF 4 : Maintenir l'habitat 9540 dans un bon état de conservation face aux menaces que sont l'urbanisation (partie sud), les incendies, et les attaques de chenille processionnaire pour le pin maritime. Il offre un abri pour une faune diversifiée (oiseaux nicheurs, coléoptères) et les pinèdes claires de pin maritime sont susceptibles d'héberger *Crocus ligusticus*.

2. Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation

Les milieux ouverts constituent un **enjeu important** du site Natura 2000 Vallée du Careï-collines de Castillon. Il concerne plusieurs habitats et espèces de la Directive « Habitats ». Le **faible pourcentage d'occupation** du site par ces milieux renforce l'enjeu de conservation. Il convient ainsi de **préserver la diversité biologique du site**. **L'activité pastorale occupe une fonction importante** sur leur état de conservation en freinant la dynamique naturelle progressive.

OCMO 1 : Protéger l'habitat prioritaire 6220* très rare sur le site. Il n'est présent qu'en une seule localité à l'extrémité sud-est sur une surface d'un hectare. Ces pelouses constituent un habitat d'espèce pour la Nivéole de Nice et abritent également une espèce très rare de la flore française (*Atractylis cancellata*). Exposé à l'urbanisation

OCMO 2 : Maintenir l'habitat 6210, dans un bon état de conservation. Les pelouses à brome érigé et brachypode penné offrent des milieux diversifiés intéressants pour l'entomofaune. Ces milieux sont susceptibles d'accueillir des oiseaux nicheurs au sol. Ces pelouses abritent souvent *Cephalaria leucantha*, la plante hôte du damier de la succise et certaines la très rare Noctuelle des Peucédans. Les murets en pierres sèches calcaires édifiés pour délimiter des surfaces planes de prairies sont un habitat d'espèce pour le Spélerpès de Strinati.

OCMO 3 : Conserver l'habitat prioritaire 6110* abritant plusieurs espèces patrimoniales protégées ou endémiques.

OCMO 4 : De manière générale, maintenir l'ensemble des habitats de milieux ouverts ainsi que les parcours dans un bon état de conservation afin de favoriser la diversité biologique. Le pâturage étant le principal facteur influençant l'état de conservation, il devra être adapté afin d'éviter le surpâturage et le piétinement ou à l'inverse l'enrichissement.

3. Préserver les milieux humides

Les milieux humides du site occupent une **très faible superficie** sur le site. Ils sont souvent associés à d'autres habitats d'intérêt communautaire, situés à l'interface avec d'autres milieux. Cependant, ce sont les **milieux les plus vulnérables** du site, car sensibles à tout aménagement ou modification des caractéristiques physiques ou chimiques de l'eau. Afin de préserver ces milieux fragiles il est nécessaire de :

OCMH 1 : Conserver l'intégrité des cours d'eau et leurs habitats associés en ripisylve (91E0*) afin de préserver la fonction de corridor écologique pour de nombreuses espèces. Les prélèvements d'eau, la fréquentation les dépôts sauvages et les aménagements potentiels seront à surveiller.

OCMH 2 : Protéger et assurer une alimentation hydrique suffisante de l'habitat prioritaire 7220* relictuel et en voie de raréfaction en région méditerranéenne. La cascade de tuf du vallon de L'Oura représente une des plus belles formations tufeuse des Alpes-Maritimes. Cet habitat est menacé par la faiblesse des débits estivaux liée aux prélèvements domestiques, et par la pollution des eaux. L'activité de canyoning y est assez faible.

OCMH 3 : Les prairies humides (6420) sont très ponctuelles sur le site. Elles se développent à la faveur de conditions topographiques et hydrologiques favorables : dépressions, sources, pentes douces parcourues par des ruisseaux. Ce sont des habitats originaux, susceptibles d'accueillir une faune liée aux milieux humides et abritant deux espèces végétales protégées. Cet habitat est potentiellement menacé par le piétinement.

4. Protéger les écosystèmes rocheux

Les éboulis et pentes rocheuses occupent une **place prépondérante** dans le site, avec plusieurs habitats abritant des espèces remarquables de l'annexe II de la directive habitats. Leur **rôle de refuge** est également important. Il convient donc de les protéger en atteignant les objectifs suivant :

OCER 1 : Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises de l'habitat 8210, caractérisé par une forte valeur patrimoniale et un endémisme fort. Il constitue un gîte pour l'avifaune nicheuse et pour plusieurs espèces de l'annexe II (phyllocladyle d'Europe, spéléropès de Strinati, gentiane de Ligurie entre autre). L'escalade (Testa Della) et les travaux de sécurisation (purge, filets...) peuvent occasionner des perturbations.

OCER 2 : Maintenir la dynamique des éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (8130). Cet habitat abrite plusieurs plantes protégées ainsi que la plante hôte du damier de la succise (annexe II). Les éboulis thermophiles fixés à des gros blocs situés à proximité de systèmes de falaises sont susceptibles d'abriter *Euleptes europaea*, le phyllocladyle d'Europe (annexe II). Certains aménagements peuvent potentiellement perturber cette dynamique.

OCER 3 : Préserver l'habitat 8310 en évitant tout aménagement touristique et en limitant les impacts liés à la fréquentation (déchets, bruit...). En effet, les grottes non exploitées par le tourisme, ainsi que la faune et la flore qu'elles hébergent sont très sensibles à toute modification. Avec plus de 15 cavités, cet habitat possède autant de gîtes potentiels pour les chiroptères (petit rhinolophe dans la grotte des Maquisards). Les milieux souterrains du site abritent également plusieurs espèces d'invertébrés cavernicoles à haute valeur patrimoniale endémiques du département des Alpes-Maritimes, et constituent un habitat d'espèce pour le spéléropès de strinati.

OCER 4 : Préserver les habitats de fourrés associés (5210 et 5330) en limitant les aménagements. Les fourrés thermo-méditerranéens et prédésertiques constituent un habitat rare en France, d'un grand intérêt biogéographique. Ils occupent une faible superficie sur le site. L'habitat comprend plusieurs espèces protégées, une espèce de haute valeur patrimoniale et peut abriter la Nivéole de Nice dans les formations les plus ouvertes.

5. Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce

Plusieurs espèces d'intérêt communautaire utilisent les constructions d'origine anthropique comme habitat. Les **dégradations liées à l'abandon ou les nuisances**, conséquentes à *contrario* d'une trop grande fréquentation, peuvent conduire à la désertion de ces habitats et à la raréfaction des espèces concernées.

OCPB 1 : Conserver le bâti traditionnel dans un bon état. Les deux principaux bâtis-gîtes sont pourtant situés à l'extérieur du site. Le cabanon du vallon d'Ongrand abrite une colonie de grand rhinolophe et murin à oreilles échanquées et la maison en rive droite du pont de Caï une colonie de petit rhinolophe. Sur le site, la villa de la pisciculture accueille une colonie de petit rhinolophe. Il faudra tout particulièrement surveiller l'abandon et encadrer les rénovations afin d'éviter la dégradation de ces habitats. Afin de prévenir les éventuelles destructions de colonies, il est primordial de communiquer aux propriétaires la présence des animaux et de leur proposer des solutions conciliant leurs souhaits et la préservation des colonies. Un suivi annuel des gîtes d'intérêt majeur est préconisé.

OCPB 2 : Limiter la fréquentation des cavités artificielles servant de gîte pour les chiroptères et d'habitat pour les reptiles/amphibiens. Des efforts devront être portés sur les nombreux ouvrages militaires disséminés sur le site, favorables au phyllocladyle d'Europe et au spéléropès de strinati ainsi qu'à l'accueil des chiroptères pour les regroupements automnaux et/ou l'hibernation. Ces ouvrages semblent très fréquentés par les humains avec comme

conséquence des perturbations sur les espèces. Bien qu'à l'extérieur du site, le tunnel du Pont de Caï est très important puisqu'il cumule les rôles de sites de mise-bas de grand rhinolophe, de transit automnal de minioptère de Scheibers et d'hibernation de grand rhinolophe et probablement d'autres espèces. Ce site est également soumis à la fréquentation humaine. Un travail de recensement devra être mené afin d'améliorer les connaissances.

OCPB 3 : Protéger les habitats d'origine anthropique favorables au spéléropès de strinati et au phyllocladyle d'Europe. Les murets de bord de route ou de soutènement, les parois rocheuses de bord de route ou encore les bâtiments ou infrastructures (blockhaus, ruine, fontaine) sont concernés. Ces habitats situés en majorité à proximité des villages ou hameaux, peuvent être dégradés lors de travaux de restauration, d'élargissement de route, ou encore de rénovation. L'entretien des murs en pierre sèche, patrimoine historique, culturel et paysager remarquable est également important pour le spéléropès. Enfin il faudra éviter les aménagements sur l'ancienne carrière du Caramel qui abrite ces deux espèces.

Voici un tableau qui récapitule l'ensemble des informations liées aux enjeux et objectifs de conservation.



Photo 6 : la crête de Graïa à Sospel (Y. Braud, Insecta)

Code Objectifs	CODE UE	Habitat, espèce végétale ou animale Natura 2000	Commentaires	Niveau d'enjeu local de conservation	Enjeu de conservation	Objectif de conservation général	Objectif de conservation opérationnel	Indicateur d'importance actuelle sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (superficie, nombre, etc.)	Priorisation (1,2 ou 3)	Point d'attention (interrogation, point de conflit)
OCMF 2	*91E0	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Milieu de chasse de nombreuses espèces de chiroptères. Gîtes potentiels et rôle de corridor. Ces berges abritent également des espèces endémiques et protégées.	TRES FORT	Conservé les habitats forestiers et corridors écologiques	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Laisser évoluer librement les forêts, limiter les aménagements le long des cours d'eau	3ha	1	Veiller à protéger les berges des vallons concernés (Sambora, Ray) de tout aménagement ou pollution pour protéger cet habitat peu réanda.
OCMF 1	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	Habitat important pour les insectes saproxylophages (Lucane cerf-volant, grand capricorne). Les yeuseraies à frêne à fleur sont présentes uniquement dans le département des Alpes-Maritimes en France. Les yeuseraies à genévrier de Phénicie des falaises continentales abritent une station de Nivéole de Nice à proximité du col de Castillon.	FORT	Conservé les habitats forestiers et la population de Nivéole de Nice associée au col de Castillon		Laisser évoluer librement les forêts	727,4ha	1	Présence d'une importante station de Nivéole de Nice sur cet habitat au Col de Castillon
OCMF 3	9260	Forêts de <i>Castanea sativa</i>	Potentiellement fréquenté par les chiroptères pour leur activité de chasse. Habitat potentiel pour les insectes saproxylophages et gîte potentiel pour les chiroptères forestiers.	MOYEN	Conservé les habitats forestiers		Laisser évoluer librement les forêts, lutter contre la menace parasitaire	42,9ha	2	Peut être confronté au cynips du châtaignier, ravageur provoquant d'importants dégâts
OCMF 4	9540	Forêts acidophiles à <i>Picea</i> des étages montagnard à alpin (<i>Vaccinio-Piceetea</i>)	Habitat offrant un abri pour une faune diversifiée (oiseaux nicheurs, coléoptères) et les pinèdes claires de pin maritime sont susceptibles d'héberger <i>Crocus ligusticus</i>	MOYEN	Conservé les habitats forestiers		Laisser évoluer librement les pinèdes	78,2ha	2	Menacé par l'urbanisation (partie sud), les incendies, et les attaques de cochenille pour le pin maritime
OCMO 1 et 4	*6220	*Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea	Très rare sur le site. Il n'est présent qu'en une seule localité à l'extrémité sud-est sur une surface d'un hectare. Ces pelouses constituent un habitat d'espèce pour la Nivéole de Nice et abritent également une espèce très rare de la flore française (<i>Atractylis cancellata</i>)	FORT	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation et la station de Nivéole de Nice associée	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Maintenir 100% de la surface de cet habitat	0,9ha	1	Menacé par l'urbanisation
OCMO 2 et 4	6210	Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	Cet habitat offre des milieux diversifiés intéressants pour l'entomofaune et susceptibles d'accueillir des oiseaux nicheurs au sol. Ces pelouses abritent souvent la plante hôte du damier de la succise et la très rare Noctuelle des Peucédans. Les murets en pierres sèches sont un habitat d'espèce pour le Spélerpès de Strinati.	FORT	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation		Lutter contre l'enrichissement en maintenant un pâturage raisonné	27,6ha	1 à 2	Perenniser le pastoralisme
OCMO 3 et 4	6110	Pelouses calcaires alpines et subalpines	Cet habitat abrite plusieurs espèces patrimoniales protégées ou endémiques.	MOYEN	Maintenir les pelouses dans un bon état de conservation		Maintenir une pression de pâturage importante pour éviter leur évolution	8,3ha	2	Adapter la pression de pâturage
OCMH 2	*7220	*Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	Habitat faiblement ponctuel sur le site, fragile et menacé par la faiblesse de débits et les risques de pollution principalement. Habitat pouvant abriter des espèces invertébrées rares ou endémiques.	TRES FORT	La cascade de tuf du vallon de L'Oura représente une des plus belles formations tufeuse des Alpes-Maritimes. Ces milieux se raréfient en milieu méditerranéen	Préserver les milieux humides	P1 : Protéger cet habitat des piétinements	quelques centaines de m²	1	Affichage au départ des canyons
					P2 : Garder une alimentation hydrique suffisante des cours d'eau pour l'alimentation de cet habitat		quelques centaines de m²	Limiter les prélèvements et le risque de pollutions		
OCMH 1	*91E0	*Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Habitat peu étendu, ponctuel, abritant de nombreuses espèces patrimoniales. Peu menacé sur le site. Probablement sous-inventorié.	TRES FORT	Préserver les milieux humides et la fonction de corridor écologique pour de nombreuses espèces		Assurer la continuité écologique du milieu	3ha	1	Les prélèvements d'eau, la fréquentation des dépôts sauvages et les aménagements potentiels seront à surveiller.
OCMH 3	6420	Prairies méditerranéennes à hautes herbes et joncs (<i>Molinion-Holoschoenion</i>)	Très ponctuelles sur le site, elles se développent à la faveur de conditions topographiques et hydrologiques favorables. Ce sont des habitats originaux, susceptibles d'accueillir une faune liée aux milieux humides et abritant deux espèces végétales protégées.	FORT	Préserver les milieux humides		Préserver l'hydrosystème et encourager un pâturage extensif	3ha	1 à 2	Favoriser une faible pression de pâturage
OCER 1	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Habitat caractérisé par une forte valeur patrimoniale et un endémisme fort. Il constitue un gîte pour l'avifaune nicheuse et plusieurs espèces de l'annexe II (<i>Phylloclactyle</i> d'Europe, Spélerpès de Strinati, Gentiane de Ligurie entre autre).	TRES FORT	Préserver les écosystèmes rocheux	Protéger les écosystèmes rocheux	Maintenir l'état de conservation et la quiétude des falaises	77,4ha	1	L'escalade (Testa Della) et les travaux de sécurisation (purge, filets...) peuvent occasionner des perturbations.
OCER 3	8310	Grottes non exploitées par le tourisme	Avec plus de 15 cavités, cet habitat possède autant de gîtes potentiels pour les chiroptères (Petit Rhinolophe dans la grotte des Maquisards). Les milieux souterrains du site abritent également plusieurs espèces d'invertébrés cavernicoles à haute valeur patrimoniale endémiques du département des Alpes-Maritimes et constituent un habitat d'espèce pour le Spélerpès de Strinati.	FORT	Préserver le milieu souterrain		Lutter contre les dérangements dans les grottes et les cavités	Une quinzaine de cavités	1 à 2	Limiter les aménagements touristiques et les impacts liés à la fréquentation (déchets, bruit...)
OCER 4	5330	Fourrés thermoméditerranéens et présteppiques	Habitat typique de l'étage thermoméditerranéen, très rare en France et d'un grand intérêt biogéographique. L'habitat comprend plusieurs espèces protégées, une espèce de haute valeur patrimoniale et peut abriter la Nivéole de Nice dans les formations les plus ouvertes.	FORT	Préserver les écosystèmes rocheux et habitats associés		Laisser évoluer naturellement les écosystèmes rocheux en évitant tout aménagement	1,9ha	1 à 2	Il est recommandé de ne procéder à aucune intervention, Régénération après incendie
OCER 2	8130	Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Cet habitat abrite plusieurs plantes protégées ainsi que la plante hôte du damier de la succise (annexe II). Les éboulis thermophiles fixés à gros blocs situés à proximité de systèmes de falaises sont susceptibles d'abriter <i>Euleptes europaea</i> , le <i>Phylloclactyle</i> d'Europe (annexe II).	FAIBLE	Préserver les écosystèmes rocheux		Laisser évoluer naturellement les éboulis	102,2ha	3	Certains aménagements peuvent potentiellement perturber cette dynamique.
OCER 4	5210	Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.	Habitat répandu dans la région méditerranéenne, ainsi que dans les Alpes-Maritimes. Non menacé.	FAIBLE	Préserver les écosystèmes rocheux et habitats associés		Maintenir un pâturage raisonné pour éviter l'évolution de l'habitat et limiter le risque incendie	28,7ha	3	Lors des opérations de brûlage dirigé à vocation pastorale : préservation des individus de genévrier.
OCPB 1, 2, 3	NC	Patrimoine bâti traditionnel	Habitat d'origine anthropique abritant plusieurs espèces de l'annexe II: Grand Rhinolophe, Murin à Oreilles échancrées, Petit Rhinolophe, Rhinolophe Euryale, Miniopâtre de Schreibers (bâti, grotte), ainsi que le Spélerpès de Strinati et le <i>Phylloclactyle</i> d'Europe (murets, blockhaus, ruines...).	TRES FORT	Préserver les populations de chiroptères, Spélerpès de strinati et <i>Phylloclactyle</i> d'Europe		Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce	Limiter la fréquentation des gîtes à chiroptères (cabane d'Ongrand, Blockhaus, grottes) accompagner les travaux de restauration, entretenir les murs et constructions en pierre	Gîte pour 5 espèces de chiroptères présentes sur le site ou à proximité, forte population de Spélerpès de Strinati observée	1

OCMF 2, 3, OCMO 4 et OCPB 1, 2	1304	Grand rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Nécessité d'une densité importante d'espaces en bâtiments inoccupés, de sites cavernicoles naturels ou artificiels calmes. Habitats de chasse favorables +maillage corridor	TRES FORT	Pérenniser les gîtes du grand rhinolophe et préserver ses habitats de chasse et corridors de déplacement	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce	Les gîtes, exposés et dérangés, doivent être conventionnés pour réduire les nuisances (cabanon d'Ongrand) ou leur accès fermés (tunnel du pont de Cai). Ces gîtes sont situés hors périmètre Natura 2000.	Grosse population reproductrice: 145 femelles. Hibernation importante : 100 ind. Peu de gîtes occupés. Population très sensible.	1	L'espèce peut être menacée par la diminution des gîtes disponibles (bâts et cavernicoles), la dégradation des milieux semi-ouverts et boisés et l'utilisation non raisonnée de produits antiparasitaires sur le bétail.
OCMF 2, 3, OCMO 4 et OCPB 1	1321	Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Nécessité d'une densité importante d'espaces en bâtiments inoccupés, de sites cavernicoles naturels ou artificiels calmes. Habitats de chasse favorables +maillage corridor	TRES FORT	Pérenniser le gîte du murin à oreilles échanquées et préserver ses habitats de chasse et corridors de déplacement		Un seul gîte est occupé (cabanon d'Ongrand) et est situé hors site. A préserver absolument pour assurer la présence de l'espèce.	120 individus en reproduction ; 1 individu en estivage. Population très sensible.	1	L'espèce peut être menacée par la diminution des gîtes disponibles et la dégradation des milieux forestiers.
OCMF 2, 3, OCMO 4 et OCPB 1, 2	1305	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	Espèce contactée sur le site. Effectif et statut inconnu. Perspectives inconnues.	TRES FORT	Rechercher la présence de gîte pour l'espèce sur le site pour mieux la protéger		L'espèce a été contactée au tunnel du Pont de Cai mais nous ne savons pas si ces individus utilisent le site. Un suivi annuel est primordial pour permettre de préciser le statut de la population et de connaître la dynamique de cette population très menacée.	Présence en été sur le site du Pont de Cai (5 à 10 individus observés)	1	La reproduction sur le site est à rechercher.
OCMF 2, 3, OCMO 4, OCER 3 et OCPB 1, 2	1303	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Espèce fonctionnant en méta-populations. Nécessité d'une densité importante de cabanons et bâtiments inoccupés, présence de sites cavernicoles calmes. Habitats de chasse favorables +maillage corridor	FORT	Pérenniser les gîtes du petit rhinolophe et préserver ses habitats de chasse et corridors de déplacement		Deux gîtes accueillent la majorité de la population (villa de la pisciculture et maison en rive droite du pont de Cai). Un conventionnement serait intéressant à mettre en place. La grotte des maquisards accueille 1 individu pour l'hibernation.	Reproduction importante : 70 femelles. 2 individus en estivage et en hibernation. Peu de gîtes occupés. Population sensible.	1 à 2	L'espèce peut être menacée par la diminution des gîtes disponibles et la dégradation des milieux semi-ouverts et boisés.
OCMF 2, 3, OCMO 4 et OCPB 1, 2	1310	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Espèce strictement cavernicole utilisant des cavités naturelles ou artificielles variées et non dérangées	MOYEN	Pérenniser le gîte du minioptère de Schreibers et préserver ses habitats de chasse et corridors de déplacement		Le tunnel du Pont de Cai est utilisé par l'espèce en transit à l'automne. Bien qu' hors site, des moyens d'actions devront être mis en œuvre pour ce gîte de première importance.	Environ 10 individus en estivage ; 30-50 individus en transit automnal. Un gîte connu.	1 à 2	Espèce strictement cavernicole utilisant des cavités naturelles ou artificielles variées et non dérangées.
OCMO 2, OCER 1, 3 et OCPB 2, 3	1994	Spéléropès de Strinati (<i>Speleomantes strinati</i>)	Les données récoltées sur une fraction importante du site sont nombreuses. Toutefois, le niveau d'endémisme de cette espèce augmente sa vulnérabilité face à des sources de perturbations, ce qui nécessite une surveillance et un suivi des populations.	TRES FORT	Conservier les populations de Spéléropès de strinati et leurs habitats favorables	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation Protéger les écosystèmes rocheux Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce	Préserver les habitats naturels et anthropiques: murets en pierre sèche, milieux souterrains, micro-paroi rocheuses, bâtiments, vallon humide. Le secteur du massif de Baudon ou le secteur du Mont Ours à l'Ouest et la Pointe de la Penna ou le massif du Mont Razet à l'Est abritent les principales populations.	216 observations, ce site est l'un des bastions de l'espèce à l'échelle départementale.	1	Seront à surveiller, les travaux de restauration des murs en pierre sèche et murets de soutènement, les purges de falaises, rénovation de bâti. Le maintien d'une eau de bonne qualité est également important.
OCER 1, 2 et OCPB 2, 3	1229	Phylloclactyle d'Europe (<i>Euleptus Europeus</i>)	Les populations de Phylloclactyle d'Europe des Alpes-Maritimes revêtent un fort intérêt patrimonial et scientifique puisqu'il s'agit des seules stations continentales françaises connues à ce jour. Les habitats favorables sont bien représentés et l'espèce est potentiellement présente sur l'ensemble du site. Deux noyaux distincts de population ont été identifiés. Le caractère relictuel de ces métapopulations continentales en fait une espèce vulnérable nécessitant une forte attention.	TRES FORT	Conservier les populations de Phylloclactyle d'Europe et leurs habitats favorables	Protéger les écosystèmes rocheux Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce	Préserver les habitats naturels et anthropiques: barres rocheuses, micro falaise de bord de route, murets en pierre sèche, bâti. Les massifs rocheux de Peille à Sainte Agnès et les barres rocheuses orientées Nord-Sud de Castillon à Castellar constituent les deux noyaux de population.	De nombreux secteurs très favorables pour l'espèce ont été identifiés. Les effectifs observés sont faibles avec 19 individus mais l'espèce est probablement mieux représentée.	1	La déprise agricole est un facteur négatif pour l'espèce. Les aménagements et travaux concernant les milieux rocheux et falaises, ainsi que les ruines et bâtiments militaires peuvent impacter l'espèce.
OCMO 2 et 4	4035	Noctuelle des peucedans (<i>Gortyna borelii</i>)	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore préliminaires. La plante hôte est assez bien représentée. Sa conservation constitue un enjeu prioritaire sur le site.	FORT	Protéger la noctuelle des peucedans et sa plante hôte (peucedanum officinale)	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Favoriser l'activité pastorale extensive. Les habitats fréquentés sont des versants secs exposés au sud, de type pelouses rocaillieuses ou garides, mais aussi des talus de route. Etablir une meilleure connaissance de l'espèce.	8 stations sont recensées, certaines méritant d'être confirmées. Le site représente un intérêt très important pour cette espèce très rare et localisée à l'échelle de la France.	1	La fermeture des milieux (disparition des activités pastorales) constitue la principale menace. Localement, la fauche en bord de route peut être néfaste. L'éclairage de Sainte-Agnès et Castillon pourrait être adapté.
OCMO 2 et 4, OCER 2	1065	Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>)	Réparti sur l'ensemble du site, l'espèce a été observée quasi-systématiquement dès que les conditions favorables sont réunies. Le site représente un intérêt particulier pour l'espèce, car bien qu'elle ne soit pas rare en région PACA, il n'est pas commun de pouvoir l'observer avec de telles densités sur un territoire aussi grand.	FORT	Conservier les populations de damier de la succise	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation Protéger les écosystèmes rocheux	Favoriser l'activité pastorale extensive, contenir l'urbanisation en continuité des secteurs urbanisés. Mettre en place un calendrier d'intervention pour l'entretien des bords de route et espaces verts	72 pointages réalisés en 2010. Les milieux propices à l'espèce sont bien représentés sur le site et les effectifs sont particulièrement importants.	2	La fermeture des milieux en cours pourrait provoquer une importante réduction de son territoire à moyen terme.
OCMO 2 et 4	1074	Laineuse du prunelier (<i>Eriogaster cotaux</i>)	La présence de l'espèce a été avérée par l'observation de chenilles seulement dans la moitié nord du site. Les secteurs favorables à l'espèce ne sont pas rares mais localisés, et les menaces sont relativement faibles à moyen terme. Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore préliminaires.	MOYEN	Conservier les populations de laineuse du prunelier	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Renforcer les connaissances sur l'espèce et favoriser l'activité pastorale extensive. Limiter les traitements phytosanitaires.	Cinq sites de ponte localisés. L'espèce est assez bien répartie dans la moitié nord du site	2	La fermeture des milieux pourrait provoquer à terme une importante réduction de territoire pour l'espèce. Il serait opportun d'adapter les éclairages de Sainte-Agnès et Castillon
OCMF 1 et 3	1088	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	La présence du Grand capricorne a été avérée avec difficulté sur le site. L'espèce est probablement présente sur la moitié nord du site, dans les secteurs à Chêne pubescent. Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore faibles. Pour l'instant, aucune menace grave ne semble peser sur l'espèce.	FAIBLE	Conservier les populations de grand capricorne	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Conservier les gros chênes, les bois morts ou dépérissants et poursuivre les prospections.	Malgré la présence régulière d'arbres favorables, seulement deux observations ont été réalisées. Les populations en place présentent des effectifs plus importants.	2	La reforestation naturelle dans les collines et basses montagnes est un facteur favorable important. A l'inverse, l'urbanisation provoque une diminution des territoires exploités par l'espèce, en particulier dans la marge sud du site.
OCMF 1 et 3	1083	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore faibles. Compte-tenu des habitats favorables présents sur le site, nous estimons que l'état de conservation de l'espèce à l'échelle du site doit probablement être bon. Cette espèce ne constitue pas un objectif prioritaire à l'échelle du site.	FAIBLE	Conservier les populations de lucane cerf-volant	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux	Améliorer les connaissances sur l'espèce. Maintien des gros arbres isolés (chêne). Gestion forestière cohérente (mélange de peuplements sénescents et coupes).	Bien que sa présence soit assez commune en région PACA, une seule observation ont été réalisées pendant les prospections.	3	La reforestation naturelle dans les collines et basses montagnes est un facteur favorable important. Les coupes forestières sont généralement favorables à l'espèce. L'urbanisation provoque probablement une diminution des territoires exploités par l'espèce.
OCMO 2 et 4	1078	Ecaïlle chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	Les connaissances en termes de répartition et de niveaux d'effectifs de l'espèce sur le site sont encore faibles. Les milieux propices à l'espèce sont assez bien représentés sur le site. Aucun facteur très défavorable n'est identifié.	FAIBLE	Conservier les populations d'ecaïlle chinée	Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation	Il est préconisé de poursuivre les prospections et le recueil de données nouvelles, afin de s'assurer de la présence de l'espèce.	4 observations récentes et 1 observation antérieure sont répertoriées. Il est certain que l'espèce est plus largement répartie sur le site.	3	La reforestation naturelle et l'urbanisation sont plutôt défavorables à l'espèce même si elle parvient à se maintenir.
OCMH 1	1138	Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	Sur le site, la présence du Barbeau n'est pas confirmée par des pêches électriques mais l'espèce est potentielle.	INCONNU	Déterminer la présence du barbeau méridional	Préserver les milieux humides	Il est préconisé de poursuivre les prospections et le recueil de données nouvelles, afin de s'assurer de la présence des espèces.	Espèces potentielles	3	Attention aux prélèvements domestiques et à la qualité de l'eau
OCMH 1	1131	Blageon (<i>Leuciscus souffia</i>)	Sur le site, la présence du Blageon n'est pas confirmée par des pêches électriques mais l'espèce est potentielle.	INCONNU	Déterminer la présence du blageon				3	
OCMF 1, OCMO 1 et OCER 4	1871	Nivéole de Nice (<i>Leucojum nicaense</i>)	Espèce endémique du littoral des Alpes maritimes francoitaliennes. Deux populations isolées et en marge de leur aire principale sont présentes sur le site. Les milieux primaires propices à l'espèce (affleurements calcaires fissurés, lapiaz, falaises thermophiles) sont répartis sur le site.	TRES FORT	Protéger les populations de nivéole de Nice	Préserver les milieux forestiers patrimoniaux Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation Protéger les écosystèmes rocheux	La population de Castillon est très menacée par l'urbanisation et celle de Menton par la dynamique naturelle. Proscrire tout nouvel aménagement sur ces sites et lutter contre l'enrichissement.	Environ 200 individus dans le quartier Biatonea au col de Castillon soit 2% de l'effectif global.	1	Très vulnérables, ces stations sont menacées par l'urbanisation et la fermeture des milieux ouverts.
OCMO 4 ET OCER 1	1656	Gentiane de Ligurie (<i>Gentiana ligustica</i>)	Espèce endémique des Alpes sud-occidentales, présente en France uniquement dans le département des Alpes-Maritimes, la gentiane de Ligurie possède de belles populations sur le site, isolées par rapport à l'aire de distribution de l'espèce, et en position très méridionale, en situation relictuelle.	FORT	Préserver les populations de gentiane de Ligurie	Protéger les écosystèmes rocheux	Maintien d'un pâturage modéré sur les zones de crêtes calcaires. La population du Mont Razet et de la Tête de Cuore sont concernées par des unités pastorales (ovin, caprin, bovin). La population du Mont Razet - Plan German, située en secteur forestier n'est pas parcourue par des troupeaux.	Les principales stations à l'ubac du Mont Razet sont évaluées à 1000 ind. max. Le vallon des Cuoles compte jusqu'à 500 ind. Les autres localités comptent de 10 à 100 ind. La taille de la population est supérieure à 2 % de l'effectif global.	1 à 2	Elle n'est pas menacée sur le site, mais nécessite un maintien des milieux ouverts de crête. Contrôler la pression pastorale et assurer une veille sur les aménagements.
OCMO 4 OCER 2	1474	Ancolie de bertoloni (<i>Aquilegia bertoloni</i>)	Espèce endémique des Alpes du sud et de l'Apennin, l'ancolie de Bertoloni est présente sur le site dans deux secteurs correspondant à des chaînons de calcaire jurassique. Les populations du site sont marginales et relativement isolées par rapport à l'aire de distribution globale de l'espèce. Occupant des biotopes rocheux primaires, elle ne semble pas menacée.	MOYEN	Préserver les populations d'ancolie de bertoloni	Protéger les écosystèmes rocheux	Maintien d'un pâturage modéré sur les zones de crêtes calcaires ; préservation des écosystèmes rocheux.	Les observations récentes de cette espèce montrent qu'elle se cantonne aux chaînons calcaires jurassiques orientés nord-sud qui traversent le site.	2	Contrôler la pression pastorale et assurer une veille sur les aménagements.

Tableau 8 : hiérarchisation des objectifs par priorité de conservation

V. Plan d'actions

Après la définition des enjeux et objectifs de conservation du site (Tome 1), l'objet du Tome 2 du document d'objectifs (DOCOB) est leur déclinaison en **objectifs de gestion** et en **mesures concrètes** à mettre en œuvre. Plus précisément, les objectifs de gestion développent et précisent les objectifs de conservation et orientent l'action et la définition des mesures. Ils sont à atteindre d'ici la réactualisation du DOCOB (6 ans). Les objectifs et mesures de gestion sont établis en concertation avec les acteurs locaux, à la fois autour de groupes de travaux thématiques et lors du comité de pilotage. Les mesures de gestion sont ensuite présentées sous forme de fiches action, récapitulant les informations nécessaires à leur réalisation (périmètre concerné, description de l'action, coût, indicateurs...).

A. Présentation du volet opérationnel du document d'objectifs

Au sein du réseau européen Natura 2000, la France a fait le choix d'une **gestion contractuelle et volontaire** des sites, en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de contrats de gestion, de convention et de charte. Cette disposition prévoit que pour l'application du document d'objectifs, les titulaires de droits réels et personnels portant sur les terrains inclus dans le site peuvent conclure avec l'autorité administrative des contrats, dénommés « contrats Natura 2000 ». Ces actions font l'objet d'un cahier des charges précis, comprenant les éléments prévus par les textes en vigueur.

1. Les mesures contractuelles (contrats Natura 2000 et MAET)

L'article L.414-3 I. du code de l'Environnement définit le « **contrat Natura 2000** » et permet d'identifier différents types de contrat en fonction du bénéficiaire et du milieu considéré. Les contrats Natura 2000 conclus par les exploitants agricoles peuvent prendre la forme de contrats portant sur des engagements agro-environnementaux. Le contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'**engagements** conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs, portant sur la conservation et, le cas échéant, le rétablissement des habitats naturels et des espèces qui ont justifiés la création du site Natura 2000 ». Les contrats Natura peuvent être de 3 types :

- Les **contrats Natura 2000 agricoles** : des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET) qui financent les surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif,
- Les **contrats Natura 2000 forestiers** qui financent les investissements non productifs en forêt et espaces boisés, nécessaires à l'atteinte des objectifs du DOCOB,
- Les **contrats Natura 2000 non-agricoles non-forestiers** qui financent des investissements ou des actions d'entretien non productif.

Les contrats forestiers et non-agricoles non-forestiers constituent l'outil principal pour l'application des DOCOB. Cofinancés par le FEADER et les crédits de l'Etat (ministère en charge de l'écologie), ils permettent d'engager des mesures à but non productifs, sur tous les types de milieux (ouverts, humides, aquatiques, forestiers).

Le contrat est signé entre le préfet et le titulaire de droits réels ou personnels conférant la jouissance des parcelles concernées. **Les contrats Natura 2000 sont souscrits pour une durée de 5 ans renouvelable et peuvent donner lieu à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).**

2. Les mesures non contractuelles

Les mesures qui ne peuvent pas faire l'objet d'un contrat Natura 2000 pourront être mise en œuvre par des voies réglementaires et/ou administratives dans le cadre de l'animation du DOCOB (entre un acteur du site et l'Etat).

3. La charte Natura 2000

La charte, propre à chaque site, fait partie intégrante du DOCOB. C'est un **outil d'adhésion** aux objectifs de conservation ou de rétablissement des habitats naturels et des espèces poursuivis sur le site et définis dans le DOCOB. L'opérateur définit « **les bonnes pratiques** » en vigueur localement ou souhaitées, favorables aux habitats et espèces ayant justifié la désignation du site, qui servent de base à la définition des engagements contenus dans la charte. Elle permet aux titulaires de droit réels et personnels de parcelles situées dans un site de **s'approprier la démarche** en s'engageant à **maintenir leurs bonnes pratiques de gestion** et à aller au-delà pour **contribuer à la réalisation des objectifs du DOCOB**. En contrepartie, sans pour autant s'investir dans un contrat Natura 2000, les signataires bénéficieront de l'accès à des **exonérations fiscales** et à certaines aides publiques.

La charte Natura 2000 d'un site contient des **engagements de gestion** courante et durable des terrains et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisirs respectueux des habitats naturels et des espèces. Peut y adhérer : toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site. L'adhérent s'engage pour une **durée de 5 ans**. Cet engagement n'empêche pas de signer un contrat Natura 2000 et inversement.

4. Evaluation des incidences / évaluation environnementale

L'évaluation des incidences a pour objet de s'assurer de la **compatibilité des projets avec le maintien de la biodiversité et les objectifs de conservation** des sites Natura 2000. Elle concerne **tout projet, plan ou programme** (document de planification, projet d'activité ou d'aménagement, manifestation en milieu naturel, etc.) qui est **susceptible d'avoir des incidences** sur un site Natura 2000 mais également en dehors. L'évaluation des incidences est une étude :

- ciblée sur les habitats naturels et espèces pour lesquels les sites Natura 2000 ont été créés,
- proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Une liste nationale et deux listes locales définissent les programmes ou projets ainsi que des manifestations et interventions qui doivent faire l'objet d'une évaluation d'incidences. **Toute personne soumise à évaluation d'incidences adresse une demande d'autorisation au préfet. Le projet pourra être autorisé si les enjeux de conservation ne sont pas menacés.** Dans le cas contraire, le projet ne pourra être autorisé que s'il répond à certaines conditions et sous réserve de la mise en œuvre de mesures compensatoires, après information ou avis de la Commission Européenne. **L'évaluation des incidences Natura 2000 est de la responsabilité du porteur de projet et est à sa charge.**

B. Objectifs et stratégie de gestion

Les objectifs de gestion constituent un moyen de contribuer à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de conservation. Voici les objectifs de gestion du site :

- **OG1 : Encourager une gestion forestière favorisant la biodiversité**

Bien que très présentes sur le site, les forêts sont **très peu productives** et la récolte de bois très faible du fait des attaques sanitaires et des dégâts de guerre. Les passages successifs d'incendie et les éboulements sur certains secteurs dégradent encore la situation. L'ONF a mis en place ces dernières décennies des plans de gestion visant à **réhabiliter les espaces forestiers**. La qualité productive des peuplements étant en voie d'amélioration, les coupes pourraient être plus nombreuses à l'avenir, ce qui implique une vigilance. Cet objectif de gestion concerne l'objectif de **conservation du milieu forestier**, mais est également associé à l'objectif de **conservation des milieux ouverts**, l'avancée du premier se faisant au détriment du second. Les **lisières sont à conserver** autant que possible sur les secteurs à enjeu. Inversement, la **libre évolution** de la forêt est préconisée en dehors de ces secteurs pour **favoriser la biodiversité**.

- **OG2 : Maintenir et favoriser les pratiques agro-pastorales raisonnées**

Le site s'étend sur un territoire possédant une **forte identité agricole**. Les pratiques de production majoritairement traditionnelles, raisonnées ou biologiques ont un effet bénéfique sur le milieu. L'arboriculture dont l'oléiculture notamment, offre des perspectives plutôt encourageantes. Les activités pastorales sont bien développées, puisque **plus d'un tiers du site est concerné par des unités pastorales**. Un effort de concertation devra être engagé autour des thématiques récurrentes de conflits d'usages entre les chasseurs et les activités motorisées. Son évolution sera à accompagner pour éviter toute pratique potentiellement impactante comme le piétinement ou le surpâturage. Un agropastoralisme adapté permet de **freiner l'embroussaillement** des milieux ouverts et de limiter ainsi le risque incendie et la perte de biodiversité.

- **OG3 : Maitriser l'impact des activités humaines sur le milieu**

Les activités de sports et de loisirs sont **nombreuses et variées** sur le site du fait de son emplacement touristique et sa bonne accessibilité (nombreuses pistes, sentiers de randonnée). La **randonnée pédestre et la pratique du V.T.T** sont particulièrement fréquentes tout comme les **activités motorisées**, dont la pratique excessive et non maîtrisée est problématique. Parmi les autres pratiques, seule **l'escalade** concentre une fréquentation importante sur le secteur Testa Della. Autre élément à prendre en compte, les menaces liées à la **pression foncière** favorisant une extension de l'urbanisation parfois inadéquate. Depuis plusieurs années, on constate que la superficie occupée par **l'urbanisation a augmenté au détriment des espaces agricoles**. Ainsi faudra-t-il porter une attention toute particulière à l'évolution des documents de planification et aux nouveaux projets d'aménagement. Enfin, les **pratiques sauvages** sont également à surveiller.

- **OG4 : Restaurer le patrimoine bâti traditionnel habitat d'espèce**

Le site et ses environs regorgent de **bâti** abritant ou étant susceptible d'abriter des espèces d'intérêt communautaire. Pourtant, certains éléments de ce patrimoine peuvent être exposés à des dérangements. L'objectif est donc de **réduire les dérangements** dans ces gîtes grâce à des actions de **communication, des aménagements ou des conventionnements avec les propriétaires concernés**. Les **murs en pierre sèche** pouvant abriter le spéléropès de strinati notamment, sont également concernés par cet objectif de gestion.

- **OG5 : Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire**

Certaines espèces du site sont peu ou mal connues et mériteraient que **des études complémentaires** soient réalisées afin de mieux connaître leurs caractéristiques (répartition géographique, état de conservation...). Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

- **OG6 : Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB**

La mise en place du Document d'Objectifs doit nécessairement être prolongée par la **mise en œuvre et le suivi des mesures** qui ont été proposées. Cet objectif de gestion concerne tous les objectifs de conservation.

	Intitulé de la mesure	Objectifs concernés		Habitats et espèces concernés	Priorité à 3 ans	Nature de la mesure				Lieux-superficie concernée	Coût de la mesure HT	Date prévisionnelle de réalisation
		De conservation	De gestion			Contrat Natura 2000	Animation	Hors N2000	Etudes			
MAITR 1	Limiter la pratique des activités motorisées sur les secteurs sensibles	OC1, OC2, OC3, OC4	OG3	9540, 9340, 9260, 8130, 6420, 6220*, 6210, 6110*, 5210, flore et insectes DHII	1	X	X	X		Accès aux pistes et sentiers	A évaluer	2015-2020
MAITR 2	Mise en place de panneaux d'information sur les secteurs stratégiques	Tous objectifs	OG3	Tous	1	X	X			Entrées de site, cols, point touristique	12 000€ environ	2016-2018
MAITR 3	Eviter la dégradation des gîtes à chiroptères	OC4, OC5	OG3, OG4, OG5	Chiroptères DHII, 8310, bois sénescents, bâti	1	X	X	X	X	Plusieurs gîtes bâtis, grottes	3 675€ minimum	2015-2020
MAITR 4	Adapter l'éclairage public		OG3	Chiroptères, noctuelle des peucédans, laineuse du prunellier	2	X	X	X		Zone d'habitats diffus des communes du site	A évaluer	2015-2020
MAITR 5	Maîtriser le développement des activités de sports et loisirs	OC1, OC2, OC3, OC4	OG3	Tous	2		X			Ensemble du site	ANIM1	2015-2020
MAITR 6	Limiter les impacts des travaux d'entretien et des aménagements liés aux infrastructures	Tous objectifs	OG3, OG5	Tous	3	X	X		X	Infrastructures linéaires et leurs abords	A évaluer	2017-2020
MIL 1	Encourager la pratique d'activités agro-pastorales raisonnées	OC2	OG2	6110*, 6210, 6220*, 6420, 5210-1, milieux ouverts et semi-ouverts, chiroptères DHII, noctuelle des peucédans, laineuse du prunellier, damier de la succise, écaille chinée, flore DHII	1	X				1670 ha maximum	90 000€ environ	2016-2020
MIL 2	Protéger les populations et habitats de la Nivéole de Nice	OC2	OG2, OG3, OG5	Nivéole de Nice, 9340-9, 6220*, 5330, 8210-1	1	X	X		X	Quelques centaines de m ² à 165 ha maximum	12 500€ environ	2016-2020
MIL 3	Entretien raisonné des milieux ouverts et des bordures	OC1, OC2	OG1, OG2	6110*, 6210, 6220*, 6420, chiroptères DHII, noctuelle des peucédans, laineuse du prunellier, damier de la succise, écaille chinée, flore DHII	2	X	X			39,8 ha environ	32 000€ environ	2016-2020
MIL 4	Tenir les parcours pastoraux à l'écart des écosystèmes rocheux	OC4	OG2	8130, phylloclactyle d'Europe, damier de la succise	2	X				102,2 ha maximum	30 000€ environ	2016-2020
MIL 5	Encadrer les activités de brûlages dirigés	OC2	OG2, OG3	6110*, 6210, 6220*, 6420, 5210, noctuelle des peucédans, laineuse du prunellier, damier de la succise, écaille chinée, flore DHII	3		X	X		68,5 ha environ	12 535€ maximum	2015-2020
MIL 6	Maintenir et restaurer les murs en pierres sèches	OC2, OC5	OG2, OG3, OG4	Spéléropès de strinati, 6210	2	X	X	X		27,6 ha environ	A évaluer	2017-2020
MIL 7	Réhabiliter les oliveraies à l'abandon	OC2	OG2, OG3	Grand rhinolophe, damier de la succise	2	X				55 ha maximum	11 000 € à 16 000 € maximums	2017-2020
MIL 8	Mettre en place des îlots de sénescence	OC1	OG1	9260, 9340, insectes saproxylophages, chiroptères	2	X				A évaluer	A évaluer	2017-2020
MIL 9	Réhabiliter les châtaigneraies	OC1	OG1	9260, chiroptères, insectes saproxylophages	2	X				42,9 ha maximum	27 000€ environ	2017-2020
MIL 10	Maintenir les pinèdes dans un bon état de conservation	OC1	OG1	9540, ancolie de bertoloni, écaille chinée, lucane cerf-volant	3	X		X		78,2 ha maximum	19 000€	2017-2020
ETU 1	Améliorer la connaissance sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Tous	OG5	91E0*, 6110*, 6220*, chiroptères DHII, noctuelle des peucédans, laineuse du prunellier, insectes saproxylophages, phylloclactyle d'Europe, nivéole de Nice	2		X		X	Vallons, crêtes, bâti traditionnel et militaire, falaises, milieux ouverts et forestiers	42 000€ environ	2017-2020
ANIM 1	Piloter la phase d'animation du site	Tous	OG6	Tous	1		X			Ensemble du site	50 000€	2015-2020

Tableau 9 : synthèse des mesures et de leurs caractéristiques

Conclusion

Le DOCOB permet de mettre en avant les principaux éléments de la richesse biologique et des activités économiques d'un site Natura 2000. Ainsi, pour le site Natura 2000 « Vallée du Careï-collines de Castillon », il est important de retenir :

- **la diversité et la richesse des habitats, 14 d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires**
- **la présence avérée de 16 espèces de l'annexe II de la directive habitats**
- **la diversité des espèces de chiroptères rencontrées**
- **la forte richesse patrimoniale du site dans son ensemble**
- **la présence d'une forte activité pastorale et le patrimoine agricole du site**
- **la dynamique progressive de la végétation**
- **la pression de l'urbanisation liée à la faible disponibilité foncière et aux contraintes naturelles du territoire**
- **les risques de perturbations liés aux projets d'aménagements**
- **les pressions potentielles liées aux activités de pleine nature et notamment l'escalade, le V.T.T, le canyoning ou encore la spéléologie**
- **la fréquentation des engins motorisés avec des infractions constatées**
- **les dégradations liées aux dépôts sauvages, récurrents le long des axes de circulation et dans les vallons**

Des objectifs de conservation ont été définis suite à la synthèse des enjeux et des risques. Ces objectifs se répartissent en cinq grands thèmes :

- **Préserver les milieux forestiers patrimoniaux**
- **Maintenir les milieux ouverts dans un bon état de conservation**
- **Préserver les milieux humides**
- **Protéger les écosystèmes rocheux**
- **Valoriser le patrimoine bâti habitat d'espèce**

La présence non négligeable d'habitats d'origine anthropique et de leur importance pour plusieurs espèces de l'annexe II justifie la définition d'un objectif de conservation sur le patrimoine bâti. Afin de maintenir ces grands types d'habitats dans un bon état de conservation, six objectifs de gestion sont à atteindre :

- **Encourager une gestion forestière favorisant la biodiversité**
- **Maintenir et encourager les pratiques agro-pastorales raisonnées**
- **Maitriser l'impact des activités humaines sur le milieu**
- **Restaurer le patrimoine bâti traditionnel habitat d'espèce**
- **Améliorer les connaissances scientifiques de certaines espèces et habitats d'intérêt communautaire**
- **Assurer la mise en œuvre et le suivi du DOCOB**

Ces objectifs sont déclinés en **18 mesures concrètes** à mettre en œuvre dans la phase d'animation du site. Plusieurs habitats à forte valeur écologique se situent au-delà des limites du site : gîtes à chauves-souris de la cabane d'Ongrand et du tunnel du pont de Caï, station de nivéole de Nice de la cime de la Girarde. Si une extension semble compliquée, il est primordial de trouver une solution pour **intégrer leur gestion** dans le cadre du site Natura 2000. De plus, d'autres sites se trouvent à proximité immédiate (en Italie notamment) et certaines espèces peuvent utiliser plusieurs d'entre eux. La notion de réseau européen prend donc ici tout son sens dans les interrelations établies par le biais de corridors écologiques qui ne dépendent pas de frontières administratives.

Après plusieurs années d'élaboration du DOCOB, le site va donc entrer dans sa **phase d'animation**. Elle consiste à faire vivre le site en favorisant les **projets durables de territoire** grâce aux outils propres à Natura 2000 (contrats, charte) et en informant et sensibilisant les acteurs socioprofessionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le DOCOB. Respectueux de la concertation réalisée pendant la phase d'élaboration, **l'animateur accompagne les acteurs locaux** pour favoriser un développement harmonieux de leur territoire et **valoriser la richesse d'un patrimoine unique**. Propriétaires, exploitants ou utilisateurs sont ainsi invités à **participer à la bonne gestion du site**.



Photo 7 : habitat 8210 de pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (ONF 2011)

Table des illustrations

Carte 1 : localisation du site FR9301567 Vallée du Careï-collines de Castillon (IGNscan25).....	7
Tableau 1 : fiche synthétique du site Natura 2000 " Vallée du Careï-collines de Castillon "	6
Tableau 2 : habitats d'intérêt communautaire sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (ONF 2011) ...	9
Tableau 3 : les espèces végétales sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (ONF 2011).....	9
Tableau 4 : espèces animales sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (source: CEN PACA 2010)..	10
Tableau 5 : activités anthropiques et leurs impacts sur le site « Vallée du Careï-collines de Castillon »	12
Tableau 6 : interdépendances habitats/espèces établies à partir des résultats bruts et des conclusions des inventaires faune flore (CEN PACA, ONF, GCP)	14
Tableau 7 : état de conservation des espèces animales sur le site Vallée du Careï-collines de Castillon (source CEN PACA 2010).....	17
Tableau 8 : hiérarchisation des objectifs par priorité de conservation.....	22
Tableau 9 : synthèse des mesures et de leurs caractéristiques	26
Photo 1 : formations de tuf dans la cascade de l'Oura (ONF 2011)	4
Photo 2 : Spélerpès Strinati sur le site (CEN PACA 2010)	6
Photo 3 : contraste entre le littoral urbanisé et les premiers contreforts du site (CARF)	11
Photo 4 : habitat accueillant le damier de la succise en abondance, ainsi que la Noctuelle des peucédans	13
Photo 5 : Nivéole de Nice (ONF 2011)	15
Photo 6 : la crête de Graïa à Sospel (Y. Braud, Insecta).....	20
Photo 7 : habitat 8210 de pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (ONF 2011).....	27